

JANVIER 2026

Investir dans la nutrition, sauver des vies

Résultats et
recommandations
issus de la retraite
multipartite sur les
investissements du
Canada en nutrition
mondiale



Résumé



Les 1er et 2 octobre 2025 à Ottawa, le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE) et Action contre la faim Canada ont organisé une retraite multipartite sur les investissements du Canada en nutrition mondiale.

Cette rencontre visait à établir une compréhension commune des défis actuels en nutrition mondiale, à explorer les possibilités d'action et à formuler des recommandations concrètes pour le Canada et ses partenaires.

La retraite s'est déroulée dans un contexte mondial marqué par de grands bouleversements. D'après L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025, **673 millions de personnes souffrent de la faim et plus de 2,3 milliards font face à une insécurité alimentaire modérée ou grave.** En Afrique, une personne sur cinq est touchée par la malnutrition. On estime que 150 millions d'enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance et que des millions d'autres souffrent d'émaciation, la forme de malnutrition la plus mortelle. Ces chiffres témoignent d'une détérioration de la situation mondiale, alimentée par les conflits, les chocs climatiques, les déplacements forcés et l'instabilité économique.

Les besoins en aide alimentaire humanitaire continuent de croître, tandis que les ressources disponibles diminuent. En septembre 2025, le Global Nutrition Cluster faisait état d'un déficit de financement de 72 % dans vingt pays prioritaires. Cette situation a forcé une révision à la baisse des objectifs, une réduction des zones desservies, ainsi que la diminution, voire la suppression, de services essentiels comme les activités de sensibilisation et de prévention au sein des communautés.

Quatre grandes priorités étroitement liées ont été mises de l'avant pour orienter l'engagement du Canada en matière de nutrition mondiale :

- ☰ Offrir des services de nutrition vitaux et protéger les infrastructures et les systèmes essentiels.
- ☰ Mieux arrimer les initiatives d'aide humanitaire et de développement à long terme.
- ☰ Mettre en place des modèles de financement prévisibles, catalytiques et diversifiés.
- ☰ Appuyer des actions menées localement afin d'en assurer la pertinence, la durabilité et l'équité.

Ce rapport présente une synthèse des principales conclusions issues de la retraite et formule des recommandations concrètes à l'intention du gouvernement du Canada et des partenaires de mise en œuvre. Il vise à fournir un point de référence clair et appuyé par une expertise technique fiable aux responsables qui évoluent dans un contexte mondial complexe et caractérisé par des ressources limitées.

Liste d'acronymes

Abbreviation	Full Term
ADO	Aide au développement officielle
ALN	Acteurs locaux et internationaux
AMC	Affaires mondiales Canada
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
CanSFE	Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNC	Global Nutrition Cluster
HNRP	Plan d'intervention humanitaire
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
PAIF	Politique d'aide internationale féministe
PAM	Programme alimentaire mondial
PME	Petite et moyenne entreprise
RCI	Rendement du capital investi
SERA	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage
SIN	Système d'information nutritionnelle
SMART	Méthodologie normalisée de suivi et d'évaluation des interventions d'urgence et de leurs phases de transition
SMM	Suppléments de micronutriments multiples
SUN	Mouvement Scaling Up Nutrition pour le renforcement de la nutrition
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Introduction

Contexte mondial

Les progrès durement obtenus en matière de nutrition s'effritent à vue d'œil, alors que les crises mondiales se multiplient et s'intensifient. L'instabilité s'aggrave dans des régions déjà vulnérables, sous l'effet combiné des conflits, des chocs climatiques, des tensions économiques et des inégalités croissantes. Plus de 70 % des urgences humanitaires sont désormais prolongées et durent en moyenne sept ans ou plus. Cette pression constante met à rude épreuve les systèmes nationaux et les partenaires internationaux, qui doivent à la fois faire face aux besoins immédiats de survie et s'attaquer aux défis structurels à long terme.

Les tendances mondiales en nutrition montrent à quel point cette pression s'intensifie. Selon les dernières estimations, en 2024, **673 millions de personnes souffraient de la faim et plus de 2,3 milliards faisaient face à une insécurité alimentaire modérée ou grave**¹. Plus de 150 millions d'enfants dans le monde présentent un retard de croissance, et les taux de malnutrition demeurent alarmants dans de nombreuses régions, en particulier dans les pays touchés par les conflits et les déplacements de population². En Afrique seulement, une personne sur cinq souffre de malnutrition, et seule une fraction des femmes et des enfants atteint le seuil minimal de diversité alimentaire recommandé³. Ces indicateurs soulignent à quel point les systèmes de nutrition étaient déjà rudement mis à l'épreuve avant la plus récente vague de pressions humanitaires.

Les ressources destinées à l'aide alimentaire humanitaire n'ont pas augmenté au même rythme que les besoins. En septembre 2025, le Global Nutrition Cluster estimait que seulement 42 % des cas prioritaires pourraient être pris en charge dans vingt pays, en raison d'un important manque de financement. Sur les 659 millions de dollars américains nécessaires pour maintenir les activités essentielles jusqu'à la fin de l'année, seulement 186 millions avaient été mobilisés. Cette situation a entraîné une révision à la baisse des objectifs, une réduction de la présence sur le terrain et la diminution de services communautaires essentiels⁴. Par exemple, au Yémen, 70 % des cas de malnutrition aiguë ne sont pas traités, ce qui signifie que chaque mois, 450 000 enfants vulnérables sont privés de soins essentiels. Parallèlement, 377 sites de traitement ambulatoire de la malnutrition aiguë sévère ont fermé leurs portes.

Ces pressions surviennent dans un contexte mondial déjà fragilisé par l'instabilité climatique, les conflits croissants, l'inflation alimentaire et des contraintes budgétaires dans plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire. Les gouvernements qui peinent déjà à assurer les services de base ont de plus en plus de mal à maintenir les services de nutrition. Sans investissements ciblés et une meilleure coordination entre les approches humanitaires et de développement, les progrès réalisés au cours des dernières décennies en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et le renforcement du capital humain et de la stabilité sont sérieusement menacés.

1 L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025, FAO, FIDA, PAM et OMS, 2025

2 Joint Child Malnutrition Estimates, UNICEF, OMS, Banque mondiale, 2024

3 L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025

4 Analyse des besoins financiers en matière de nutrition humanitaire, Global Nutrition Cluster, septembre 2025

Objectif de la retraite

Les 1er et 2 octobre 2025, une cinquantaine de personnes se sont réunies à Ottawa pour une retraite de deux jours sur les investissements du Canada en nutrition mondiale, à l'invitation d'Action contre la faim Canada et du Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE). Organisée selon la Règle de Chatham House, la retraite a réuni des spécialistes de la nutrition provenant de divers milieux : Affaires mondiales Canada, agences des Nations Unies, organismes philanthropiques, ONG canadiennes et internationales, partenaires de mise en œuvre locaux et nationaux, universités et organisations internationales fournissant une expertise technique.

Cette retraite visait à faire le point sur l'évolution rapide de la situation mondiale en nutrition, à analyser ses répercussions sur le rôle du Canada et à élaborer collectivement un ensemble de recommandations concrètes et fondées sur des données probantes pour orienter les futures décisions politiques, financières et programmatiques. Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, la retraite a aussi été l'occasion d'examiner comment maximiser l'im-pact de chaque dollar investi et de chaque intervention, tant pour sauver des vies maintenant que pour renforcer durablement les systèmes.



Section 1 : Investir dans la nutrition, sauver des vies

Le double choc : compression des ressources et nouvelles priorités

Le secteur de la nutrition fait face à un double choc qui transforme les priorités mondiales et met à rude épreuve des systèmes déjà fragiles. La forte diminution des ressources disponibles, combinée à des réformes systémiques continues, oblige les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organisations de mise en œuvre à faire des choix difficiles. Les organismes et les professionnel·les du milieu sont de plus en plus tenus de se concentrer exclusivement sur les interventions vitales, souvent au détriment de la prévention, de la nutrition de la petite enfance et du renforcement des systèmes. Les objectifs sont revus à la baisse, la couverture géographique des programmes est réduite et les services essentiels sont restreints. Ces reculs exposent des millions de femmes, d'enfants et d'adolescent·es à des risques accrus, en particulier dans les contextes de conflit, de déplacement forcé, de choc climatique ou d'instabilité économique.

Ce rétrécissement du champ d'action menace de compromettre des années de progrès et d'enfermer le secteur dans un cycle d'interventions d'urgence répétées, sans s'attaquer aux causes structurelles de la malnutrition. En l'absence d'efforts délibérés pour préserver des programmes nutritionnels complets et maintenir les investissements en faveur de la résilience, les systèmes nationaux peineront à prévenir les crises, à détecter les risques de façon précoce et à maintenir les services essentiels en situation de catastrophe. Ce double choc constitue

non seulement un défi pour la prestation immédiate des services, mais aussi un moment charnière pour l'avenir de la nutrition mondiale.

Le coût humain

Les conséquences de la crise actuelle en matière de financement se font déjà sentir dans tous les pays prioritaires. La réduction de la portée des interventions, la détérioration de la qualité des services et l'affaiblissement des infrastructures essentielles exposent des millions de femmes et d'enfants à des risques accrus. Les constats suivants illustrent l'ampleur et l'urgence de la situation.

La portée des programmes

En septembre 2025, le Global Nutrition Cluster a indiqué que, dans vingt pays prioritaires, les cibles du Plan d'intervention humanitaire avaient été revues à la baisse, passant de 42 millions à 28 millions de femmes et d'enfants. Cette révision limite la couverture à seulement 42 % de la population totale ayant besoin d'aide. Malgré la réduction des objectifs, le financement de l'aide alimentaire humanitaire affiche un déficit de 72 %. Sur les 659 millions de dollars requis pour les quatre derniers mois de 2025, seulement 186 millions ont été mobilisés, laissant un manque à gagner de 473 millions de dollars⁵. Cette situation contraint les organisations humanitaires à faire des choix impossibles, notamment décider quels enfants souffrant de malnutrition sévère auront accès à un traitement et lesquels en seront privés. Si des fonds ne sont pas débloqués d'urgence, des décès d'enfants évitables continueront de se produire.

⁵ Analyse des besoins financiers en matière de nutrition humanitaire

La qualité des programmes

Les coupes budgétaires réduisent non seulement la portée des programmes, mais en compromettent aussi la qualité. Les rations alimentaires et les transferts en argent destinés à soutenir les ménages sont revus à la baisse, tandis que des activités essentielles de prévention sont supprimées. Les organismes locaux et nationaux, les ONG internationales et les partenaires qui soutiennent la prestation des services nutritionnels dirigés par le gouvernement ont perdu du personnel et des capacités opérationnelles, ce qui compromet la conception, la gestion et la mise en œuvre de programmes de qualité.

La prévention en péril

Les ressources étant extrêmement limitées, le secteur est contraint de concentrer ses efforts presque exclusivement sur les interventions vitales. Pourtant, en privilégiant le traitement de la malnutrition aiguë sévère au détriment des interventions en amont, on contribue à une augmentation des cas de malnutrition et des risques à long terme. Le soutien nutritionnel aux mères et aux adolescentes, les interventions ciblant la malnutrition aiguë modérée ainsi que les conseils sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants figurent parmi les interventions les plus menacées, malgré leur efficacité démontrée pour prévenir la malnutrition avant qu'elle n'atteigne un stade critique.



Soudan du Sud

Selon le Global Nutrition Cluster, moins de la moitié des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère pourront recevoir un traitement dans le cadre du Plan d'intervention humanitaire de cette année. À ce jour, 14 % des programmes thérapeutiques ambulatoires ont déjà été contraints de fermer. Cette baisse de la couverture touche aussi les femmes enceintes et allaitantes, de même que les enfants atteints de malnutrition aiguë modérée. Les services de prévention ont également été fortement réduits. En 2025, les services de conseils nutritionnels destinés aux mères et aux nourrissons de moins de six mois ont diminué de 47 % par rapport à 2024, tandis que les séances sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ont reculé de 42 %. Dans ce contexte, des choix difficiles doivent être faits chaque jour quant aux priorités d'intervention. Un financement pour la saison sèche de 2026 est requis de toute urgence. **Pour en savoir plus, cliquez ici.**

Face à la pénurie de ressources, le système doit être en mesure d'en optimiser l'utilisation afin de sauver le plus de vies possible.

L'infrastructure de l'aide humanitaire

L'affaiblissement des systèmes d'information nutritionnelle entraîne un risque particulièrement grave. L'initiative SMART, longtemps reconnue comme la référence en matière d'enquêtes nutritionnelles, a vu sa couverture diminuer de façon marquée, affaiblissant la surveillance des crises émergentes et ouvrant la voie à des analyses et à des récits influencés par des considérations politiques. Dans des contextes comme Gaza et le Soudan, les données fiables demeurent l'un des rares leviers permettant de négocier l'accès de l'aide humanitaire au territoire. Toutefois, des contraintes financières et politiques compromettent cet appui essentiel.

Depuis le lancement de l'initiative Humanitarian Reset, les mécanismes de coordination font l'objet d'une restructuration majeure dont les répercussions sur le secteur de la nutrition sont encore mal comprises. Les effectifs consacrés à la coordination de l'aide alimentaire ont été réduits, obligeant le personnel à cumuler plusieurs fonctions et à assumer à la fois des responsabilités de coordination et de mise en œuvre des programmes. Dans ce contexte, le renforcement de la collaboration entre les partenaires et les secteurs liés à la nutrition est plus nécessaire que jamais. Face à la pénurie de ressources, le système doit être en mesure d'en optimiser l'utilisation afin de sauver le plus de vies possible.

Actions prioritaires

Pour améliorer les résultats en nutrition, le gouvernement du Canada doit exercer un leadership coordonné, et les partenaires de mise en œuvre doivent poursuivre des actions soutenues. Les priorités suivantes présentent des mesures concrètes que chaque acteur peut prendre pour accélérer les progrès et renforcer la cohérence et l'efficacité des interventions.

Gouvernement du Canada

1 Placer la nutrition au cœur des politiques humanitaires et de développement.

Le Canada peut s'assurer que la nutrition soit reconnue comme un bien public essentiel en l'intégrant clairement dans ses politiques de santé, d'alimentation, d'adaptation aux changements climatiques et de protection sociale. En soulignant le rôle fondamental de la nutrition dans le développement du capital humain, la stabilité et la prospérité économique à long terme, on renforce les arguments en faveur d'un engagement durable.

2 Devenir un investisseur de premier plan dans le renforcement des systèmes de données et des outils d'alerte précoce.

Le Canada peut aider les gouvernements et les partenaires à disposer de données fiables et opportunes pour détecter les risques à un stade précoce et cibler efficacement les ressources. Le renforcement des systèmes de données sur la nutrition et des capacités d'alerte précoce est essentiel pour prévenir les crises, préserver la qualité des programmes, orienter des interventions cohérentes dans les contextes humanitaires et de développement, et investir là où le rendement du capital investi (RCI) est le plus élevé.

3 Privilégier la prévention tout en continuant d'investir dans les traitements.

Le traitement de la malnutrition aiguë demeure essentiel, mais le Canada peut jouer un véritable rôle de chef de file en renforçant ses efforts de prévention, notamment dans la nutrition des mères et des adolescent·es, l'alimentation complémentaire et la supplémentation en micronutriments multiples. En assurant un équilibre entre prévention et traitement, on réduit les coûts à long terme et on protège les acquis en matière de développement.

4 Aider les pays à renforcer leurs systèmes nationaux et leurs mécanismes de financement internes.

Le Canada peut soutenir les gouvernements partenaires dans leurs efforts pour élargir l'accès aux

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes qui intègrent la prévention et le traitement.

Les partenaires doivent mettre en œuvre des interventions qui traitent la malnutrition aiguë tout en investissant dans la nutrition des mères et des adolescent·es, la diversité alimentaire et le changement de comportement. Cette approche permet de réduire le nombre de cas à traiter à l'avenir et de renforcer la résilience à long terme.

2 Collaborer entre secteurs pour accroître les retombées.

Les partenaires de mise en œuvre doivent adopter des approches multisectorielles, en associant les services de santé aux systèmes alimentaires, à l'EAH, ainsi qu'à la protection sociale. Des plateformes de prestation coordonnées permettent d'élargir la couverture des services essentiels et d'améliorer l'efficacité des interventions.

3 Renforcer les systèmes communautaires et la prestation de services de première ligne.

Les partenaires peuvent renforcer le rôle des agent·es de santé communautaires, des groupes de soutien par les pairs et des groupes de femmes, qui contribuent à détecter la malnutrition à un sta-

services de nutrition communautaires, intégrer la nutrition aux soins de santé primaires et y consacrer une plus grande part de leur budget national. Le dialogue politique doit insister sur l'importance de maintenir les dépenses en nutrition, même en période de contraintes budgétaires ou de crise.

5 Financer des programmes intégrés et multisectoriels.

Les résultats en matière de nutrition dépendent des systèmes de santé, d'alimentation, d'EAH, d'éducation et de protection sociale. Le Canada peut davantage soutenir les programmes intégrés qui réunissent ces secteurs et renforcent les systèmes de prestation de services afin d'obtenir des résultats durables en matière de nutrition.

de précoce et à soutenir les efforts de prévention. La mise en place de réseaux communautaires contribue à assurer la continuité des services en période de crise et renforce la confiance au sein des communautés.

4 Mieux utiliser les données pour éclairer la prise de décision.

Les données de qualité et disponibles en temps opportun sont essentielles pour cibler les besoins et déterminer les interventions prioritaires. Les partenaires de mise en œuvre doivent investir dans les systèmes d'information sur la nutrition, renforcer le suivi de routine et utiliser les données pour adapter les programmes en fonction de l'évolution du contexte.

5 Appuyer le leadership et le renforcement des capacités à l'échelle nationale.

Les organisations de mise en œuvre peuvent contribuer au renforcement des systèmes nationaux en s'alignant sur les priorités gouvernementales, en appuyant l'élaboration de politiques et en fournant un soutien technique et opérationnel aux autorités nationales et infranationales.

Section 2 : De la crise à la continuité

L'importance d'un meilleur arrimage entre l'aide humanitaire et le développement

Les résultats en matière de nutrition dépendent de plusieurs facteurs, dont les systèmes de santé et d'alimentation, l'éducation, la résilience climatique et la protection sociale. Toutefois, les interventions humanitaires et les initiatives de développement sont souvent mises en œuvre en parallèle, ce qui peut entraîner des chevauchements, des lacunes et un manque d'efficacité. Les cycles de financement humanitaire à court terme nuisent à la planification à long terme, tandis que les programmes de développement manquent de souplesse pour s'adapter en situation de crise.

Les participant·es ont noté que la malnutrition aiguë réapparaît fréquemment dans les pays où la continuité des soins est insuffisante. Dans plusieurs contextes où la malnutrition aiguë est très répandue, les taux de rechute varient entre 26 et 63 %, et ce, en raison du manque de services de suivi, de l'insécurité alimentaire et de mécanismes de protection sociale peu développés.

En arrimant l'aide humanitaire et le développement, on peut améliorer la portée et la continuité des services, réduire les coûts et renforcer la résilience. Selon les participant·es, un tel changement exige une planification coordonnée, des analyses conjointes et des outils de financement qui favorisent à la fois la souplesse et la pérennité des systèmes.

Obstacles à l'arrimage

Les initiatives visant à arrimer l'aide humanitaire et le développement se heurtent encore à de nombreux obstacles.

La fragmentation institutionnelle découlant de mandats et de cycles budgétaires distincts : les équipes humanitaires et celles du développement travaillent souvent avec des objectifs, des échéanciers et des modalités de financement différents, parfois même au sein d'une seule organisation. Il en résulte des processus de planification menés en parallèle, qui intègrent rarement les réponses à court terme dans une perspective de renforcement des systèmes à long terme.

Des systèmes parallèles et un manque de coordination : la collaboration limitée entre les agences des Nations Unies, les gouvernements, les acteurs locaux et nationaux (ALN), ainsi que les ONG internationales, entraîne souvent des chevauchements. Ces systèmes parallèles (groupes sectoriels et agences nationales) risquent d'affaiblir le rôle des gouvernements et de compromettre les approches à long terme.

Des systèmes de données qui ne sont pas interopérables : le secteur humanitaire et celui du développement s'appuient souvent sur des systèmes d'information et des indicateurs distincts, ce qui limite les analyses conjointes, nuit à la qualité de la planification et complique le suivi des résultats en matière de nutrition tout au long du continuum de soins.

Des incitatifs politiques axés sur la visibilité à court terme : la courte durée des cycles de financement et la pression exercée pour obtenir des résultats immédiats nous poussent à privilégier le traitement des cas aigus au détriment de la prévention et du renforcement des systèmes. Cette logique accentue la fragmentation des interventions et complique les transitions entre les interventions humanitaires et les programmes de développement.

Yemen

Sous la coordination du secrétariat du mouvement SUN, qui relève du ministère de la Planification et de la Coopération internationale à Aden, une approche de triple nexus a été intégrée au Plan d'action multisectoriel pour la nutrition du Yémen. Dans ce cadre, le secrétariat a également élaboré des lignes directrices nationales afin d'orienter les efforts de mise en œuvre. Un large éventail de parties prenantes, dont des ministères d'exécution, des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale et l'Allemagne, des groupes sectoriels humanitaires, des agences des Nations Unies et des ONGI, alignent maintenant leurs investissements et leurs interventions sur les priorités communes définies dans le plan. Ce leadership technique, soutenu par les partenaires internationaux, a été essentiel pour favoriser un changement progressif des pratiques et des façons de penser dans le contexte yéménite.



Actions prioritaires

Pour mieux concilier l'aide humanitaire et le renforcement des systèmes de nutrition à long terme, le gouvernement du Canada et ses partenaires de mise en œuvre doivent prendre des mesures éclairées. Les recommandations suivantes présentent des solutions concrètes formulées lors de la retraite et sont directement liées aux enjeux structurels exposés dans ce chapitre.

Gouvernement du Canada

1 Accroître le financement flexible et pluri-annuel assorti de modificateurs de crise.

À long terme, ce type de financement permet aux partenaires de répondre aux besoins urgents, de renforcer les systèmes et de déployer rapidement des interventions à grande échelle lorsqu'une crise survient.

2 Aligner les investissements en aide humanitaire et en développement ainsi que les modalités de financement sur les stratégies nationales multisectorielles en matière de nutrition.

Le Canada peut renforcer la cohérence de son engagement en s'assurant que les sources de financement, les mécanismes de mise en œuvre et les modalités de ses programmes d'aide humanitaire et de développement sont alignés sur les priorités nationales et les plans multisectoriels en matière de nutrition. S'il applique cette approche à l'ensemble de ses programmes et encourage ses partenaires à en faire autant, le Canada contribuera à réduire la fragmentation et à mettre en place une approche plus cohérente et efficace à l'échelle du nexus.

3 Contribuer à une analyse approfondie des contextes et veiller à ce que les pays définissent eux-mêmes leurs priorités.

Le Canada peut renforcer la cohérence de son engagement en investissant dans l'analyse de l'économie politique et des systèmes, et en soutenant les plateformes de coordination en nutrition à l'échelle nationale et infranationale. Ces mécanismes permettent de cibler les parties prenantes locales en mesure de diriger les interventions humanitaires et de s'assurer qu'elles sont alignées sur les priorités nationales.

4 Investir dans les institutions publiques et les systèmes de prestation de services essentiels.

Le renforcement des systèmes nationaux de santé, d'alimentation et de protection sociale permet de réduire la dépendance à l'aide humanitaire et de maintenir la prestation des services essentiels dans les contextes fragiles. Le soutien doit se concentrer sur le renforcement des capacités de mise en œuvre et sur les mécanismes de reddition de comptes relevant du gouvernement.

5 Plaider en faveur d'investissements soutenus dans les contextes fragiles.

Le Canada peut encourager les investissements à long terme en nutrition dans les contextes fragiles en démontrant clairement leur contribution à la stabilité, à la réduction des besoins en aide humanitaire et à une utilisation plus efficace des ressources au fil du temps.

6 Améliorer l'interopérabilité des données pour une prise de décision en temps réel.

Investir dans l'harmonisation des systèmes de données dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'alerte précoce et de la protection sociale favorise une prise de décision coordonnée et fondée sur des données probantes dans l'ensemble des secteurs.

7 Faire de la localisation une composante clé de l'arrimage entre l'aide humanitaire et le développement.

Le Canada peut renforcer le leadership national et local en appuyant les mécanismes de coordination, en réduisant les obstacles pour les acteurs locaux et nationaux, et en facilitant la prestation de services auprès des populations les plus difficiles à atteindre.

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes adaptés au contexte et axés sur le renforcement des systèmes existants.

Les partenaires peuvent arrimer les interventions d'urgence à des initiatives concrètes et accessibles de renforcement des systèmes, en collaborant avec les plateformes gouvernementales, en soutenant les structures communautaires et en alignant les chaînes d'approvisionnement et les flux de données aux systèmes nationaux.

2 Participer aux efforts de coordination menés par les pays et les renforcer.

Une participation active aux plateformes nationales et multisectorielles favorise l'harmonisation des priorités, réduit les chevauchements et permet d'arrimer les interventions à court terme aux objectifs à long terme.

3 Utiliser des données interopérables et contribuer à l'analyse commune.

S'appuyer sur les systèmes d'information nationaux, plutôt que créer de nouveaux outils, améliore la qualité des données et renforce le suivi mené par les autorités nationales.

4 Favoriser la mise en œuvre locale et veiller à ce que les services atteignent les populations les plus difficiles à atteindre.

Les partenaires de mise en œuvre peuvent renforcer le leadership des acteurs locaux et nationaux en facilitant leur participation aux mécanismes de coordination, en proposant des activités de renforcement des capacités adaptées aux besoins, et en soutenant les agent·es de santé communautaires ainsi que les autres structures de première ligne.

5 Intégrer le renforcement des systèmes aux interventions d'urgence.

Même avec peu de ressources, le fait de jumeler des interventions essentielles à des investissements ciblés dans la gouvernance ou les capacités locales contribue à assurer la continuité des services et à renforcer la résilience.

Section 3 : Financement de la nutrition

L'ampleur du déficit de financement

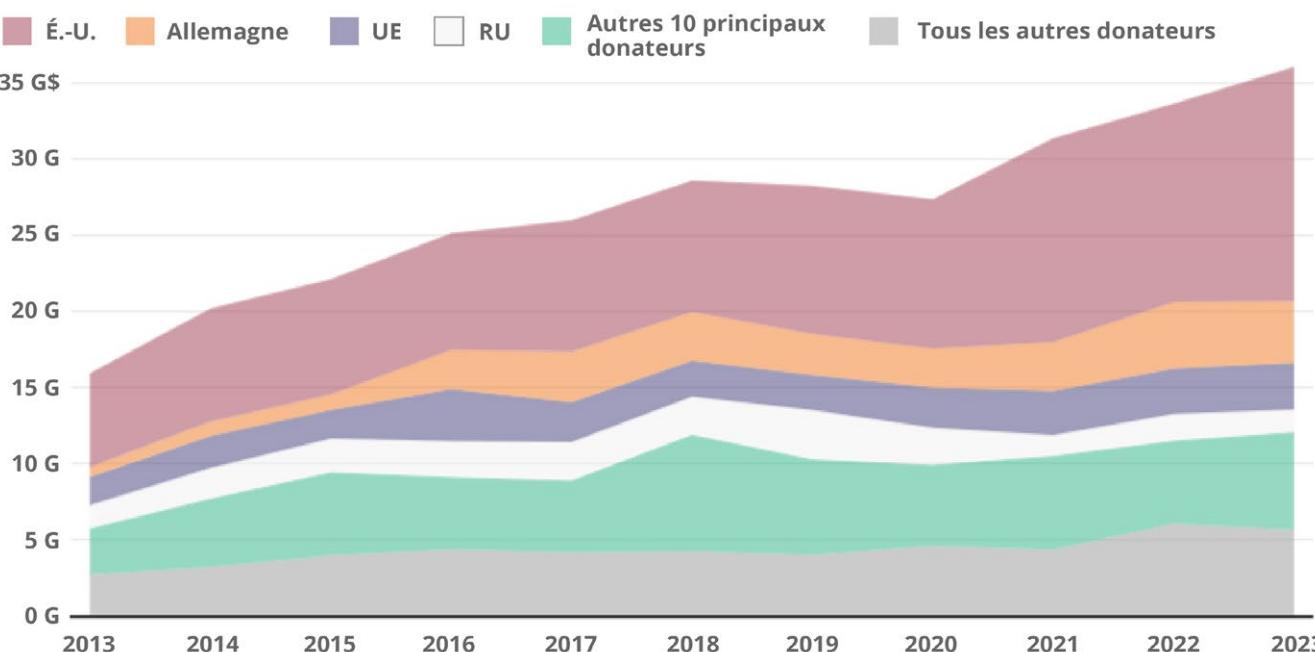
Le système de financement mondial de la nutrition est sous forte pression. En 2025, l'aide alimentaire humanitaire a enregistré un déficit de 72 % dans vingt pays prioritaires. Le Global Nutrition Cluster avait alors estimé à 659 millions de dollars américains les fonds nécessaires pour maintenir les activités essentielles jusqu'à la fin de l'année, mais seulement 186 millions avaient été mobilisés⁶. De son côté, Action contre la faim évalue toujours à 450 millions de dollars américains le déficit de financement annuel pour assurer des interventions nutritionnelles vitales à l'échelle mondiale.

L'évolution récente des priorités des bailleurs de fonds a accentué cette pression. La diminution du soutien des États-Unis, combinée au recul général de l'aide au développement officielle, a déjà entraîné la fermeture de nombreux programmes de grande envergure. Selon une étude indépendante, si les donateurs réduisaient de 290 millions de dollars américains leur financement destiné à la lutte contre la malnutrition aiguë sévère, 2,3 millions d'enfants vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire seraient privés de traitements. Un tel déficit pourrait entraîner environ 369 000 décès d'enfants évitables chaque année.

Des spécialistes soulignent qu'en plus de compromettre l'accès aux soins vitaux, le retrait brutal du financement affaiblit les capacités institutionnelles, l'expertise technique et les systèmes de données essentiels à la mise en œuvre de services de nutrition à grande échelle.

Les données révèlent aussi que ces coupes interviennent dans un contexte de dépendance croissante à un petit nombre de donateurs. Une analyse publiée par The New Humanitarian montre que le secteur de l'aide humanitaire repose de plus en plus sur le financement des États-Unis, une dépendance qui s'est intensifiée jusqu'en 2023. Le schéma suivant illustre la concentration croissante du financement et met en évidence les risques systémiques qui émergent lorsque le soutien d'un donateur majeur diminue. Dans ce contexte, les coupes budgétaires entraînent des conséquences immédiates et graves : elles privent des millions d'enfants de services essentiels et affaiblissent les systèmes nationaux qui reposent sur un financement prévisible et pluriannuel pour assurer des interventions en nutrition.

⁶ Analyse des besoins financiers en matière de nutrition humanitaire



Source : The New Humanitarian

Une décennie de dépendance croissante

Ce schéma présente les principaux bailleurs de fonds publics de l'aide humanitaire entre 2013 et 2023. On y observe une dépendance de plus en plus marquée envers les États-Unis au cours de cette période.

La détérioration du contexte de financement coïncide avec une hausse constante des besoins dans plusieurs régions du monde. Selon les données mondiales, 673 millions de personnes souffraient de la faim en 2024, 2,3 milliards étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère, et environ 150 millions d'enfants de moins de cinq ans

présentaient un retard de croissance. En Afrique, une personne sur cinq demeure sous-alimentée, et seuls 48 % des femmes et 25 % des enfants atteignent le seuil minimal de diversité alimentaire recommandé.

Les participant·es ont souligné que la pénurie de financement ne s'explique pas seulement par un manque de ressources, mais aussi par des mécanismes de financement à court terme, rigides et frileux face au risque. Cette réalité freine la capacité des partenaires à planifier à long terme, à innover et à assurer la qualité des services. Elle fragilise aussi les systèmes nationaux, qui ont besoin d'un appui stable et prévisible pour renforcer et maintenir leurs capacités.

Principaux instruments de financement

Subventions humanitaires pluriannuelles assorties de modificateurs de crise

Un financement prévisible et pluriannuel permet d'assurer la continuité des programmes, la rétention du personnel et la stabilité des chaînes d'approvisionnement, tout en renforçant la collaboration avec les acteurs locaux et la pérennité des programmes au-delà de la période de financement. Les modificateurs de crise permettent d'intensifier rapidement les interventions en nutrition lorsqu'un signal d'alerte précoce est déclenché. Ces modèles protègent à la fois les capacités d'intervention d'urgence et les acquis en matière de renforcement des systèmes.

Volets sur la nutrition dans les fonds communs

L'ajout de volets consacrés à la nutrition dans les fonds communs améliore la visibilité de cet enjeu et favorise la planification multisectorielle. Ces volets simplifient aussi l'accès au financement pour les organisations locales et encouragent l'intégration de la nutrition dans les vastes stratégies visant à renforcer la résilience et la protection sociale.

Financement mixte et capital catalyseur

Le financement mixte permet de mobiliser des ressources publiques, privées et philanthropiques. Les fonds publics offerts à des conditions favorables réduisent les risques pour les investisseurs et favorisent la mobilisation d'autres sources de financement. Les conversions de dette au profit de la nutrition, les garanties partielles et le financement fondé sur les résultats peuvent accroître la marge

de manœuvre budgétaire des gouvernements et appuyer la mise en œuvre de leurs plans nationaux en matière de nutrition.

Financement anticipatif et mécanismes de transfert de risque

Des outils comme l'assurance paramétrique, le financement basé sur les prévisions et les mécanismes d'action anticipée permettent d'intervenir en amont des crises. Les données montrent que ces mesures rapides réduisent les coûts humanitaires et préviennent les pics de malnutrition.

Financement axé sur le développement des marchés pour les PME

Les petites et moyennes entreprises qui produisent des aliments enrichis et des produits alimentaires complémentaires ont souvent un accès limité au capital. Des prêts adaptés, des garanties et un appui technique peuvent contribuer au développement des marchés de produits nutritifs et en améliorer l'accessibilité économique.

Financement national et protection des budgets

Les budgets publics nationaux représentent l'un des plus grands leviers encore peu exploités pour assurer un financement durable de la nutrition. Le suivi des dépenses en nutrition, le maintien des budgets consacrés à la protection sociale et une plus grande marge de manœuvre fiscale peuvent contribuer à stabiliser les investissements dans ce domaine.

Actions prioritaires



La retraite a permis de dégager un ensemble de priorités qui nécessitent une collaboration étroite entre le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, les investisseurs et le secteur privé. Les points suivants représentent les mesures les plus concrètes et efficaces à adopter pour améliorer les résultats en nutrition, maintenir les services essentiels et renforcer les systèmes face à l'augmentation des besoins et à la rareté des ressources.

Gouvernement du Canada

1 Intégrer un financement pluriannuel et flexible, assorti de modificateurs de crise en nutrition, dans les programmes d'aide humanitaire et les approches du triple nexus.

La mise en place d'engagements pluriannuels prévisibles permet aux partenaires de mise en œuvre d'assurer la continuité des services, d'absorber les chocs et de gérer les chaînes d'approvisionnement. Les modificateurs de crise intégrés aux enveloppes humanitaires et de développement facilitent l'intensification rapide des services de nutrition dès que les seuils d'alerte précoce sont atteints, réduisant ainsi les délais d'intervention et prévenant les ruptures d'approvisionnement.

2 Renforcer l'appui aux fonds communs et aux financements consacrés au nexus qui comportent un volet sur la nutrition.

Augmenter les contributions aux fonds communs qui combinent des ressources humanitaires et de développement, et plaider pour l'inclusion de volets consacrés à la nutrition dans ces mécanismes. Ces volets doivent appliquer des critères axés sur l'équité et prévoir des procédures d'accès simplifiées pour que les organisations locales et nationales puissent y participer de manière significative.

3 Mobiliser le financement mixte et les instruments d'emprunt expressément pour la nutrition.

Utiliser l'ADO pour réduire les risques et encourager les investissements privés et philanthropiques dans des chaînes de valeur qui tiennent compte des enjeux nutritionnels. Cela peut inclure des garanties partielles, des tranches de premières pertes, des

capitaux concessionnels ou des échanges de dette axés sur la nutrition. Ces approches doivent s'ajouter à l'aide traditionnelle et être arrimées aux priorités nationales fondées sur les droits, notamment en matière de santé des femmes et des enfants.

4 Investir dans le financement des risques et l'action anticipée en faveur de la nutrition.

Soutenir le développement et l'expansion des régimes d'assurance paramétrique, du financement basé sur les prévisions et des programmes d'aide financière ou de services anticipés qui sont activés avant que la malnutrition aiguë n'atteigne son pic. Pour ce faire, il faut investir dans les systèmes d'information nutritionnelle, les plateformes d'alerte précoce, la modélisation des risques climatiques et les outils de surveillance pouvant servir de déclencheurs pour une action rapide.

5 Faire valoir l'importance de maintenir les budgets consacrés à la protection sociale et à la nutrition dans les dialogues politiques, et veiller à ce que ces enjeux soient pris en compte dans les cadres de gestion de la dette.

Mobiliser le dialogue politique bilatéral et multilatéral comme levier pour encourager le maintien, voire l'augmentation, des budgets nationaux alloués à la nutrition, même en période de compression budgétaire. S'assurer que, dans les négociations sur l'allègement et la restructuration de la dette, le Canada appuie le maintien des investissements essentiels en santé, en nutrition et en protection sociale.

6 Définir des objectifs clairs pour renforcer la localisation dans le financement de la nutrition.

Établir des objectifs de localisation pour les programmes de nutrition, notamment en définissant quel pourcentage du financement sera consacré aux organisations nationales, en simplifiant les

exigences de conformité et en établissant des critères d'admissibilité pour les groupes dirigés par des femmes et les groupes communautaires. Enfin, aider les partenaires à adopter des mécanismes équitables de recouvrement des coûts et de partage des risques.

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes pensés en fonction du financement dès le départ.

S'assurer que les propositions intègrent des modificateurs de crise, des volets anticipatifs et des stratégies d'expansion grâce à un financement mixte ou commun. La conception des programmes doit préciser comment les interventions à court terme contribuent au renforcement des systèmes à long terme, et comment planifier le recours à diverses sources de financement au fil du temps.

2 Renforcer la capacité des organisations à mobiliser différents types de financement.

De nombreux partenaires de mise en œuvre n'ont pas encore l'expertise financière nécessaire pour tirer parti des occasions qui dépassent le cadre des subventions traditionnelles. L'accompagnement d'institutions financières ou de spécialistes externes peut les aider à combler cette lacune. Le transfert de connaissances et les processus de conception collaborative permettent aux équipes des programmes, du SÉRA et des finances de développer une compréhension commune de la budgétisation, de la gestion des risques et des nouveaux mécanismes de financement. Ainsi, les organisations peuvent réduire leur dépendance aux subventions et mobiliser avec confiance un vaste éventail de mécanismes de financement.

3 Cocréer des fonds communs et des solutions adaptées aux PME et accessibles aux acteurs locaux.

Collaborer avec les gouvernements, les bailleurs de fonds et les partenaires du secteur privé pour concevoir des fonds communs et des instruments financiers qui soutiennent les petites et moyennes entreprises qui produisent ou distribuent des aliments

nutritifs ou enrichis. Veiller à ce que ces mécanismes soient adaptés aux besoins des entreprises locales dirigées par des femmes et des organisations communautaires.

4 Produire et diffuser des données sur les résultats concrets des mécanismes de financement.

Documenter les coûts, les avantages et les réalités opérationnelles du financement mixte, des fonds communs, des modificateurs de crise, des instruments d'emprunt et des mesures anticipées. Transmettre ces informations aux bailleurs de fonds et aux gouvernements pour orienter les décisions politiques et les investissements futurs.

5 Privilégier les consortiums et les plans de transition dirigés localement.

Veiller à ce que les stratégies de financement intègrent des plans clairs pour transférer progressivement le leadership, le pouvoir décisionnel et la gestion financière aux acteurs nationaux, notamment par un renforcement des capacités sur plusieurs années, un recouvrement équitable des coûts et un transfert graduel des responsabilités.

6 Faire valoir la nutrition comme un investissement stratégique dans le capital humain et la stabilité.

Faire du financement de la nutrition un levier pour atteindre de grands objectifs comme la croissance économique, l'éducation, la résilience climatique et la sécurité. Cela donne plus de poids aux arguments politiques en faveur d'un investissement durable dans la prévention et le renforcement des systèmes.

Investisseurs

1 Recourir au capital catalyseur pour stimuler l'intérêt des investisseurs envers les entreprises du secteur de la nutrition.

Des outils comme les tranches de premières pertes, les garanties ou les dettes subordonnées permettent de réduire le risque pour les investisseurs, tout en élargissant le bassin d'entreprises qui répondent au seuil de risque acceptable en fonction du rendement attendu. Ces mécanismes sont particulièrement utiles dans les marchés émergents des aliments enrichis, des aliments complémentaires et des technologies communautaires en nutrition.

2 Mettre en place des mécanismes de financement mixte intégrant des outils d'atténuation des risques.

Les plateformes de financement mixte permettent de mobiliser des capitaux publics, philanthropiques et privés pour soutenir les entreprises à toutes les étapes de la chaîne de valeur. Lorsqu'ils sont utilisés de façon stratégique, les capitaux publics concessionnels contribuent à accroître le nombre d'entreprises financiables et à accélérer le développement du marché.

Entreprises

1 Accorder des subventions pour établir la preuve de concept et soutenir les premières phases de croissance.

Les entreprises actives dans la chaîne de valeur en nutrition ont souvent besoin de capitaux sous forme de subvention pour tester de nouveaux produits, confirmer la demande du marché ou structurer leurs activités. Ces subventions de départ leur permettent de démontrer leur viabilité et de se positionner pour attirer des financements commerciaux ou mixtes.

2 Renforcer les capacités commerciales et opérationnelles.

Soutenir les entreprises dans le développement de produits, la conformité, la gestion financière et

3 Appuyer les outils d'aide aux transactions pour les investisseurs.

Les services d'accompagnement à l'investissement financé par des donateurs aident les investisseurs à repérer des entreprises viables dans le secteur de la nutrition, à faire preuve de diligence raisonnable et à conclure des transactions. Ces services peuvent également aider les entreprises dans leurs démarches de conformité, de structuration financière et d'accès au marché.

4 Combiner le capital à un soutien technique et opérationnel.

Les investisseurs cherchent de plus en plus à associer leur financement à un soutien concret, tel que la planification d'entreprise, l'assurance de la qualité, l'accompagnement en matière de réglementation ou le développement d'un réseau de distribution. Cette approche intégrée permet d'améliorer la performance des entreprises et de réduire les risques pour les investisseurs.

la planification de la chaîne d'approvisionnement. Ce type d'appui au renforcement des capacités améliore les chances de survie des entreprises et augmente leur potentiel de croissance à grande échelle.

3 Améliorer l'accès au financement pour les entreprises dirigées par des femmes et les entreprises locales.

Adapter les produits de subvention et de prêt afin de réduire les exigences en matière de garanties, d'harmoniser les modalités de remboursement aux cycles économiques des entreprises, et d'intégrer un accompagnement technique adapté aux réalités du marché local.

Section 4 : Appuyer les initiatives locales en nutrition

Contexte

La localisation est devenue un principe central des politiques de développement international et d'aide humanitaire, mais sa mise en œuvre progresse lentement et de manière inégale. Les acteurs locaux et nationaux (ALN) continuent de ne recevoir qu'une petite fraction du financement directement, malgré leur rôle essentiel en tant que premiers intervenants et partenaires communautaires de confiance. Ces organisations sont souvent les premières à identifier les besoins émergents, les dernières à quitter en situation de crise, et les plus présentes tout au long des phases de prévention, d'intervention et de rétablissement. Cependant, de nombreux ALN agissent comme sous-bénéficiaires et n'ont qu'une influence limitée sur les décisions stratégiques, les allocations budgétaires et la conception des programmes. Cette situation restreint leur capacité à définir des priorités, à préserver leur personnel et leurs systèmes, et à jouer un rôle de premier plan dans les domaines où leur connaissance du contexte est essentielle. Il est donc crucial de renforcer leur rôle afin de mettre en place des approches durables, réactives et adaptées aux réalités locales en matière de nutrition.

Les échanges menés pendant la retraite ont confirmé que pour favoriser les actions dirigées par des acteurs locaux, il ne suffit pas d'apporter des changements graduels à la mise en œuvre des programmes. Les participant·es ont souligné que pour que la localisation soit véritablement significative, il faut

s'attaquer aux obstacles structurels, redistribuer le pouvoir et les ressources, et appuyer les ALN pour qu'ils puissent prendre des décisions stratégiques, opérationnelles et financières. Cela passe notamment par un accès prévisible au financement, des systèmes de conformité adaptés, et un soutien à long terme au renforcement des capacités institutionnelles.

Les approches menées localement favorisent la continuité des interventions, renforcent la responsabilité envers les communautés touchées et veillent à ce que les interventions en nutrition reflètent les priorités, les savoirs et les réalités du terrain.

Il est donc essentiel de renforcer le rôle des ALN pour favoriser la résilience et l'efficacité des systèmes de nutrition, tant dans les contextes d'aide humanitaire que dans ceux du développement.

Principaux défis

Pour renforcer les systèmes de nutrition gérés localement, il est nécessaire de s'attaquer à plusieurs obstacles structurels et politiques persistants. Les échanges menés pendant la retraite ont fait ressortir l'inégalité des progrès en matière de localisation, ainsi que la nécessité d'apporter des changements importants aux pratiques de financement, aux rapports de pouvoir et aux cadres institutionnels.

1 Progrès limités en matière d'engagements mondiaux et de financement direct

Malgré les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris, du grand marchandage et d'autres accords internationaux, le financement direct des ALN demeure très limité, représentant en moyenne seulement 1 à 2 % de l'aide humanitaire mondiale⁷. Les seuils de conformité élevés, les exigences fiduciaires et les mécanismes complexes de reddition de comptes continuent de désavantager les petites organisations locales. De plus, l'ambiguité persistante entre les notions de « financement direct » et de « financement aussi direct que possible » empêche de mesurer clairement la part réelle des ressources qui parviennent aux ALN.

2 Fragmentation institutionnelle et manque de coordination

Les secteurs de l'aide humanitaire et du développement fonctionnent selon des mandats, des processus de planification et des cycles budgétaires distincts. Cela se traduit par des structures parallèles : d'un côté, les groupes sectoriels qui mènent les interventions en situation de crise, de l'autre, les instances nationales multisectorielles qui élaborent les stratégies à long terme. Le manque de coordination entre ces deux systèmes nuit à la continuité des services et entraîne des incohérences dans la couverture géographique, la définition des populations cibles et l'utilisation des données.

3 Transfert de pouvoir insuffisant et pouvoir décisionnel limité

La localisation passe par un transfert concret du leadership, de l'influence et du contrôle stratégique

aux ALN. Pourtant, bon nombre d'organisations communautaires et nationales sont encore reléguées à des rôles d'exécution, sans être pleinement reconnues comme des partenaires à part entière. Tant qu'elles n'auront pas leur mot à dire sur la conception des programmes, les budgets ou les priorités, la localisation risque de rester symbolique. Pour que les choses évoluent réellement, il est essentiel de remettre en question les hiérarchies en place et d'adopter des modèles de codirection.

4 Données isolées et systèmes d'information incompatibles

Les organisations humanitaires et de développement utilisent des systèmes de données et des indicateurs différents, ce qui limite les possibilités d'analyse commune et complique la planification concertée. Les données sur la malnutrition aiguë, la sécurité alimentaire, les systèmes de santé ou la protection sociale sont souvent réparties dans des systèmes distincts. Ce cloisonnement réduit la qualité des analyses et freine la planification d'interventions cohérentes et multisectorielles.

5 Des incitatifs à court terme qui misent sur la visibilité plutôt que sur la durabilité

Les mécanismes de financement ont souvent tendance à valoriser les résultats rapides et visibles, au détriment des résultats à long terme ou du renforcement des systèmes. Par conséquent, les investissements sont souvent dirigés vers des solutions ponctuelles, comme le traitement des cas aigus, plutôt que vers la prévention, le renforcement de la résilience ou le développement des capacités locales. Cette logique freine la transition vers des systèmes nationaux durables après une intervention humanitaire.

6 Absence d'un cadre stratégique clair sur la localisation au Canada

Le Canada fait preuve d'un grand leadership en matière d'égalité des genres grâce à sa Politique d'aide internationale féministe (PAIF), qui s'appuie sur des critères et des exigences clairs en matière de reddition de comptes. En revanche, il n'existe pas de cadre comparable pour la localisation. En

l'absence d'objectifs clairs, de définitions communes et de mécanismes de reddition de comptes, la localisation est appliquée de façon inégale dans

les programmes financés par le Canada et n'est pas systématiquement encouragée.

Actions prioritaires



La retraite a fait ressortir l'importance de la mobilisation commune des bailleurs de fonds, des organisations internationales et des acteurs locaux et nationaux pour que la localisation devienne une réalité. Pour y parvenir, il faudra rétablir la confiance, définir des cadres stratégiques clairs et veiller à ce que les règles de financement et de conformité permettent aux ALN de jouer un véritable rôle de direction. Les actions prioritaires présentées ci-dessous reprennent les idées et les messages les plus fréquemment exprimés durant les échanges.

Gouvernement du Canada

1 Favoriser la confiance et accroître la visibilité des ALN.

Le Canada peut contribuer à rétablir la confiance envers les ALN en mettant de l'avant des exemples concrets de leurs résultats, en commandant ou en diffusant des études de cas, et en créant des espaces où les ALN peuvent présenter directement leur travail aux bailleurs de fonds. En augmentant la part des fonds versés directement à des ALN ayant fait leurs preuves, le Canada renforcerait la confiance des donateurs tout en manifestant son engagement envers la localisation.

2 Définir clairement les termes et fixer des objectifs de localisation mesurables.

Le Canada a l'occasion de montrer l'exemple en définissant des concepts clés, comme les ALN et la localisation, et en établissant des objectifs mesurables, assortis d'échéanciers, pour le financement direct et les modèles de partenariat. Ces définitions et ces cibles doivent être élaborées en collaboration avec des ALN reconnus afin de refléter les priorités et les perspectives locales.

3 Réformer les systèmes de conformité et l'accès aux fonds communs.

Le Canada doit plaider en faveur d'une réforme des fonds communs et des mécanismes de financement regroupant plusieurs bailleurs, afin d'en faciliter l'accès pour les ALN. Les cadres de

conformité et de gestion des risques doivent être adaptés aux contextes locaux et comporter des exigences adaptées à la réalité et aux capacités des organisations locales afin de ne pas les exclure involontairement.

4 Assurer un suivi des progrès en matière de localisation.

Les cadres stratégiques du Canada pourraient intégrer des mécanismes clairs de reddition de comptes, incluant un suivi régulier des investissements en localisation, des modalités de financement utilisées et des progrès réalisés par rapport aux objectifs. Ces mécanismes doivent privilégier le transfert du leadership à long terme ainsi que la durabilité des initiatives.

5 Accroître le financement souple et centré sur les ALN.

Un soutien souple, notamment sous forme de financement de base ou institutionnel, permet aux ALN de conserver leur personnel, d'investir dans leurs systèmes et de s'ajuster aux réalités changeantes du terrain. En favorisant ce type de financement souple, on soutient concrètement leur capacité d'action et leur résilience.

⁷ Global Humanitarian Assistance Report 2023, Angus Urquhart, Erica Mason, Fran Girling-Morris et Suzanna Nelson-Pollard, Development Initiatives, juin 2023.

Partenaires de mise en œuvre

1 Faire valoir le leadership des ALN et renforcer la confiance à leur égard.

Les partenaires de mise en œuvre doivent donner l'exemple de partenariats équitables en mettant en valeur les réussites des ALN, en leur laissant toute la visibilité au besoin, et en répondant clairement aux préoccupations des bailleurs de fonds, qui continuent de leur accorder un financement direct limité. Une communication transparente sur le partage des risques et les résultats obtenus contribue à renforcer la confiance envers leur leadership.

2 Adopter des modèles de partenariat qui soutiennent le transfert de leadership à long terme.

Les plans de transition doivent être intégrés aux programmes dès la phase de conception, en précisant à quel moment et de quelle manière la direction, l'autorité budgétaire et les responsabilités techniques seront confiées aux ALN. Ces plans doivent être réalistes, suffisamment financés et élaborés conjointement.

3 Mettre en place des systèmes de conformité souples, favorables et adaptés au contexte.

Cela peut passer par la simplification des exigences en matière de reddition de comptes, l'adaptation

des règles de conformité en fonction des organisations, ainsi que la mise en place de processus communs de gestion financière et d'audit.

4 Favoriser un renforcement complet des capacités.

Le renforcement des capacités ne devrait pas se limiter aux compétences techniques. Il doit aussi porter sur la gouvernance, les systèmes financiers, la protection, les infrastructures numériques et le développement des ressources humaines. Les partenaires de mise en œuvre devraient permettre aux ALN de s'autoévaluer et de cerner eux-mêmes leurs besoins, tout en favorisant des échanges de connaissances horizontaux plutôt que des formations descendantes.

6 Promouvoir le leadership des ALN dans les plateformes de coordination et de plaidoyer.

Les partenaires de mise en œuvre doivent faciliter, et non remplacer, la participation des ALN aux groupes de travail techniques, aux dialogues avec les bailleurs de fonds et aux plateformes nationales.

Échelle systémique

1 Mieux arrimer les efforts des donateurs, des ONG internationales et des acteurs locaux.

La localisation est d'autant plus efficace lorsque tous les acteurs partagent une compréhension commune des objectifs, des échéanciers et des définitions, et qu'ils s'appuient sur une reddition de comptes mutuelle.

2 Investir dans un financement souple et à long terme qui soutient le renforcement des capacités institutionnelles.

Dans l'ensemble de l'écosystème, il est essentiel de privilégier un appui axé sur le développement organisationnel plutôt que sur des activités ponctuelles afin de permettre aux ALN d'assumer un réel leadership.

3 Intégrer la planification de la transition dans les pratiques courantes.

En intégrant la planification de la transition aux mécanismes de financement et aux programmes, on favorise un transfert du leadership prévisible et durable.

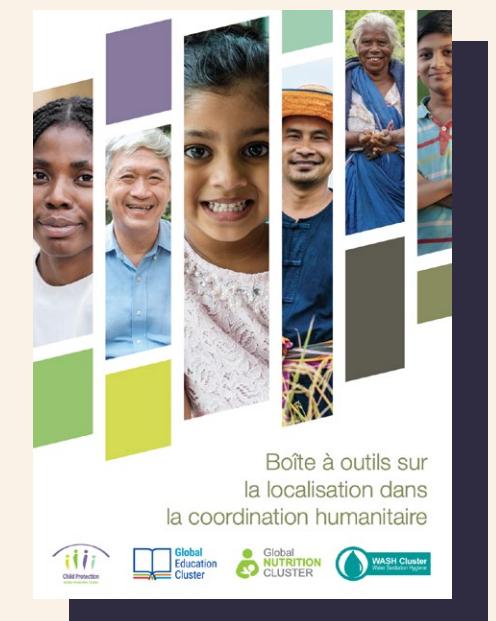
Ressource clé

La Boîte à outils sur la localisation dans la coordination humanitaire est une ressource clé en matière de localisation pour aider les multiples parties prenantes du secteur de l'aide humanitaire à :

soutenir une participation accrue et significative des ALN aux mécanismes de coordination tout au long du cycle d'un programme d'aide humanitaire;

renforcer leur rôle de leadership au sein des structures de coordination; et

améliorer leur accès au financement.



Recommandations principales

- 1 Mettre en place un financement prévisible et pluriannuel qui associe intervention d'urgence et renforcement des systèmes.** Un financement souple et soutenu est essentiel pour assurer la continuité des services, intensifier les interventions en cas de crise et préserver les acquis à long terme en matière de nutrition.
- 2 Aligner l'aide humanitaire et le développement sur les plans multisectoriels nationaux en matière de nutrition.** La cohérence des interventions s'accroît lorsque tous les acteurs s'inscrivent dans une vision nationale commune, fondée sur une analyse partagée et des priorités locales.
- 3 Favoriser une localisation véritable en transférant le leadership, le pouvoir décisionnel et les ressources aux acteurs locaux et nationaux.** Un financement direct, des exigences adaptées et un appui soutenu au renforcement des capacités sont essentiels pour établir des systèmes de nutrition ancrés dans les réalités nationales.
- 4 Renforcer la qualité et l'interopérabilité des systèmes de données sur la nutrition et des mécanismes d'alerte précoce.** Il est indispensable de disposer, en temps opportun, de données communes à l'ensemble des secteurs pour établir les priorités, anticiper les interventions et utiliser efficacement les ressources.
- 5 Maximiser les retombées malgré des ressources limitées en misant sur les systèmes et structures en place.** Le recours aux plateformes gouvernementales, aux réseaux communautaires et aux approches de prévention peu coûteuses permet d'accroître la portée et la durabilité des interventions, même avec un financement restreint.



En conclusion

La retraite s'est tenue à un moment de grande transition pour la communauté de la nutrition mondiale.

Les participant·es ont reconnu que l'augmentation des besoins, la diminution des ressources et la pression croissante sur les systèmes exigent des actions plus ciblées ainsi qu'un meilleur arrimage entre les initiatives d'aide humanitaire et de développement. Malgré ces pressions, les échanges ont été portés par une conviction commune : des progrès significatifs restent possibles lorsque les investissements sont stratégiques, alignés sur les priorités nationales et ancrés dans des partenariats solides avec les acteurs locaux et nationaux.

Les résultats de la retraite indiquent clairement la voie à suivre. **Le Canada peut avoir plus d'impact en harmonisant ses modalités de financement au sein du nexus, en soutenant les priorités définies par les pays, en favorisant la localisation et en investissant dans les systèmes de données ainsi que dans le renforcement des systèmes à long terme.** Les partenaires de mise en œuvre peuvent maximiser leur impact, malgré des budgets limités, en s'appuyant

sur les structures en place, en assurant la prestation de services aux populations les plus difficiles à atteindre, en intégrant prévention et traitement, et en contribuant au partage des données et des analyses. Le secteur privé, la communauté scientifique et les organisations locales ont tous un rôle essentiel à jouer pour renforcer la résilience et l'équité au sein du secteur de la nutrition.

La protection et l'accélération des progrès en nutrition nécessiteront des actions soutenues et coordonnées, ainsi qu'une volonté politique réelle de placer au cœur des priorités les populations les plus touchées par les conflits, les changements climatiques et l'instabilité économique. Grâce à des choix éclairés et à un effort collectif, le Canada et ses partenaires peuvent non seulement protéger les progrès réalisés au fil des décennies, mais aussi en accroître les retombées afin qu'un plus grand nombre de femmes, d'enfants et de communautés puissent en profiter.

Annexe : Résumé des actions prioritaires

Actions prioritaires de la section 1 : Investir dans la nutrition, sauver des vies

Pour améliorer les résultats en nutrition, le gouvernement du Canada doit exercer un leadership coordonné, et les partenaires de mise en œuvre doivent poursuivre des actions soutenues. Les priorités suivantes présentent des mesures concrètes que chaque acteur peut prendre pour accélérer les progrès et renforcer la cohérence et l'efficacité des interventions.

Gouvernement du Canada

1 Placer la nutrition au cœur des politiques humanitaires et de développement.

Le Canada peut s'assurer que la nutrition soit reconnue comme un bien public essentiel en l'intégrant clairement dans ses politiques de santé, d'alimentation, d'adaptation aux changements climatiques et de protection sociale. En soulignant le rôle fondamental de la nutrition dans le développement du capital humain, la stabilité et la prospérité économique à long terme, on renforce les arguments en faveur d'un engagement durable.

2 Devenir un investisseur de premier plan dans le renforcement des systèmes de données et des outils d'alerte précoce.

Le Canada peut aider les gouvernements et les partenaires à disposer de données fiables et opportunes pour détecter les risques à un stade précoce et cibler efficacement les ressources. Le renforcement des systèmes de données sur la nutrition et des capacités d'alerte précoce est essentiel pour prévenir les crises, préserver la qualité des programmes, orienter des interventions cohérentes dans les contextes humanitaires et de développement, et investir là où le rendement du capital investi (RCI) est le plus élevé.

3 Privilégier la prévention tout en continuant d'investir dans les traitements.

Le traitement de la malnutrition aiguë demeure essentiel, mais le Canada peut jouer un véritable rôle de chef de file en renforçant ses efforts de prévention, notamment dans la nutrition des mères et des adolescent·es, l'alimentation complémentaire et la supplémentation en micronutriments multiples. En assurant un équilibre entre prévention et traitement, on réduit les coûts à long terme et on protège les acquis en matière de développement.

4 Aider les pays à renforcer leurs systèmes nationaux et leurs mécanismes de financement internes.

Le Canada peut soutenir les gouvernements partenaires dans leurs efforts pour accroître l'accès aux services de nutrition communautaires, intégrer la nutrition aux soins de santé primaires et y consacrer une plus grande part de leur budget national. Le dialogue politique devrait insister sur l'importance de maintenir les dépenses en nutrition, même en période de contraintes budgétaires ou de crise.

5 Financer des programmes intégrés et multisectoriels.

Les résultats en matière de nutrition dépendent des systèmes de santé, d'alimentation, d'EAH, d'éducation et de protection sociale. Le Canada peut

davantage soutenir les programmes intégrés qui réunissent ces secteurs et renforcent les systèmes de prestation de services afin d'obtenir des résultats durables en matière de nutrition.

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes qui intègrent la prévention et le traitement.

Les partenaires doivent mettre en œuvre des interventions qui traitent la malnutrition aiguë tout en investissant dans la nutrition des mères et des adolescent·es, la diversité alimentaire et le changement de comportement. Cette approche permet de réduire le nombre de cas à traiter à l'avenir et de renforcer la résilience à long terme.

2 Collaborer entre secteurs pour accroître les retombées.

Les partenaires de mise en œuvre doivent adopter des approches multisectorielles, en associant les services de santé aux systèmes alimentaires, à l'éducation, à l'EAH, ainsi qu'à la protection sociale. Des plateformes de prestation coordonnées permettent d'élargir la couverture des services essentiels et d'améliorer l'efficacité des interventions.

3 Renforcer les systèmes communautaires et la prestation de services de première ligne.

Les partenaires peuvent renforcer le rôle des agent·es de santé communautaires, des groupes de soutien par les pairs et des groupes de femmes, qui contribuent à détecter la malnutrition à un stade précoce et à soutenir les efforts de prévention. La mise en place de réseaux communautaires

contribue à assurer la continuité des services en période de crise et renforce la confiance au sein des communautés.

4 Mieux utiliser les données pour éclairer la prise de décision.

Les données de qualité et disponibles en temps opportun sont essentielles pour cibler les besoins et déterminer les interventions prioritaires. Les partenaires de mise en œuvre doivent investir dans les systèmes d'information sur la nutrition, renforcer le suivi de routine et utiliser les données pour adapter les programmes en fonction de l'évolution du contexte.

5 Appuyer le leadership et le renforcement des capacités à l'échelle nationale.

Les organisations de mise en œuvre peuvent contribuer au renforcement des systèmes nationaux en s'alignant sur les priorités gouvernementales, en appuyant l'élaboration de politiques et en fournit un soutien technique et opérationnel aux autorités nationales et infranationales.

Actions prioritaires de la section 2 : De la crise à la continuité

Pour mieux concilier l'aide humanitaire et le renforcement des systèmes de nutrition à long terme, le gouvernement du Canada et ses partenaires de mise en œuvre doivent prendre des mesures éclairées. Les recommandations suivantes présentent des solutions concrètes formulées lors de la retraite et sont directement liées aux enjeux structurels exposés dans ce chapitre.

Gouvernement du Canada

1 Accroître le financement flexible et pluriannuel assorti de modificateurs de crise.

À long terme, ce type de financement permet aux partenaires de répondre aux besoins urgents, de renforcer les systèmes et de déployer rapidement des interventions à grande échelle lorsqu'une crise survient.

2 Aligner les investissements en aide humanitaire et en développement ainsi que les modalités de financement sur les stratégies nationales multisectorielles en matière de nutrition.

Le Canada peut renforcer la cohérence de son engagement en s'assurant que les sources de financement, les mécanismes de mise en œuvre et les modalités de ses programmes d'aide humanitaire et de développement sont alignés sur les priorités nationales et les plans multisectoriels en matière de nutrition. S'il applique cette approche à l'ensemble de ses programmes et encourage ses partenaires à en faire autant, le Canada contribuera à réduire la fragmentation et à mettre en place une approche plus cohérente et efficace à l'échelle du nexus.

3 Contribuer à une analyse approfondie des contextes et veiller à ce que les pays définissent eux-mêmes leurs priorités.

Le Canada peut renforcer la cohérence de son engagement en investissant dans l'analyse de l'économie politique et des systèmes, et en soutenant les plateformes de coordination en nutrition à l'échelle nationale et infranationale. Ces mécanismes permettent de cibler les parties prenantes locales en mesure de diriger les interventions humanitaires et de s'assurer qu'elles sont alignées sur les priorités nationales.

4 Investir dans les institutions publiques et les systèmes de prestation de services essentiels.

Le renforcement des systèmes nationaux de santé, d'alimentation et de protection sociale permet de réduire la dépendance à l'aide humanitaire et de maintenir la prestation des services essentiels dans les contextes fragiles. Le soutien doit se concentrer sur le renforcement des capacités de mise en œuvre et sur les mécanismes de reddition de comptes relevant du gouvernement.

5 Plaider en faveur d'investissements soutenus dans les contextes fragiles.

Le Canada peut encourager les investissements à long terme en nutrition dans les contextes fragiles en démontrant clairement leur contribution à la stabilité, à la réduction des besoins en aide humanitaire et à une utilisation plus efficace des ressources au fil du temps.

6 Améliorer l'interopérabilité des données pour une prise de décision en temps réel.

Investir dans l'harmonisation des systèmes de données dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'alerte précoce et de la protection sociale favorise une prise de décision coordonnée et fondée sur des données probantes dans l'ensemble des secteurs.

7 Faire de la localisation une composante clé de l'arrimage entre l'aide humanitaire et le développement.

Le Canada peut renforcer le leadership national et local en appuyant les mécanismes de coordination, en réduisant les obstacles pour les acteurs locaux et nationaux, et en facilitant la prestation de services auprès des populations les plus difficiles à atteindre.

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes adaptés au contexte et axés sur le renforcement des systèmes existants.

Les partenaires peuvent arrimer les interventions d'urgence à des initiatives concrètes et accessibles de renforcement des systèmes, en collaborant avec les plateformes gouvernementales, en soutenant les structures communautaires et en alignant les chaînes d'approvisionnement et les flux de données aux systèmes nationaux.

2 Participer aux efforts de coordination menés par les pays et les renforcer.

Une participation active aux plateformes nationales et multisectorielles favorise l'harmonisation des priorités, réduit les chevauchements et permet d'arrimer les interventions à court terme aux objectifs à long terme.

3 Utiliser des données interopérables et contribuer à l'analyse commune.

S'appuyer sur les systèmes d'information nationaux, plutôt que créer de nouveaux outils, améliore la

qualité des données et renforce le suivi mené par les autorités nationales.

4 Favoriser la mise en œuvre locale et veiller à ce que les services atteignent les populations les plus difficiles à atteindre.

Les partenaires de mise en œuvre peuvent renforcer le leadership des acteurs locaux et nationaux en facilitant leur participation aux mécanismes de coordination, en proposant des activités de renforcement des capacités adaptées aux besoins, et en soutenant les agent·es de santé communautaires ainsi que les autres structures de première ligne.

5 Intégrer le renforcement des systèmes aux interventions d'urgence.

Même avec peu de ressources, le fait de jumeler des interventions essentielles à des investissements ciblés dans la gouvernance ou les capacités locales contribue à assurer la continuité des services et à renforcer la résilience.

Actions prioritaires de la section 3 : Financement de la nutrition

La retraite a permis de dégager un ensemble de priorités qui nécessitent une collaboration étroite entre le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, les investisseurs et le secteur privé. Les points suivants représentent les mesures les plus concrètes et efficaces à adopter pour améliorer les résultats en nutrition, maintenir les services essentiels et renforcer les systèmes face à l'augmentation des besoins et à la rareté des ressources.

Gouvernement du Canada

1 Intégrer un financement pluriannuel et flexible, assorti de modificateurs de crise en nutrition, dans les programmes d'aide humanitaire et les approches du triple nexus.

La mise en place d'engagements pluriannuels prévisibles permet aux partenaires de mise en œuvre d'assurer la continuité des services, d'absorber les chocs et de gérer les chaînes d'approvisionne-

ment. Les modificateurs de crise intégrés aux enveloppes humanitaires et de développement facilitent l'intensification rapide des services de nutrition dès que les seuils d'alerte précoce sont atteints, réduisant ainsi les délais d'intervention et prévenant les ruptures d'approvisionnement.

2 Renforcer l'appui aux fonds communs et aux financements consacrés au nexus qui comportent un volet sur la nutrition.

Augmenter les contributions aux fonds communs qui combinent des ressources humanitaires et de développement, et plaider pour l'inclusion de volets consacrés à la nutrition dans ces mécanismes. Ces volets doivent appliquer des critères axés sur l'équité et prévoir des procédures d'accès simplifiées pour que les organisations locales et nationales puissent y participer de manière significative.

3 Mobiliser le financement mixte et les instruments d'emprunt expressément pour la nutrition.

Utiliser l'ADO pour réduire les risques et encourager les investissements privés et philanthropiques dans des chaînes de valeur qui tiennent compte des enjeux nutritionnels. Cela peut inclure des garanties partielles, des tranches de premières pertes, des capitaux concessionnels ou des échanges de dette axés sur la nutrition. Ces approches doivent s'ajouter à l'aide traditionnelle et être arrimées aux priorités nationales fondées sur les droits, notamment en matière de santé des femmes et des enfants.

4 Investir dans le financement des risques et l'action anticipée en faveur de la nutrition.

Soutenir le développement et l'expansion des régimes d'assurance paramétrique, du financement basé sur les prévisions et des programmes d'aide financière ou de services anticipés qui sont activés avant que la malnutrition aiguë n'atteigne son pic. Pour ce faire, il faut investir dans les systèmes d'in-

Partenaires de mise en œuvre

1 Concevoir des programmes pensés en fonction du financement dès le départ.

S'assurer que les propositions intègrent des modificateurs de crise, des volets anticipatifs et des stratégies d'expansion grâce à un financement mixte ou commun. La conception des programmes doit préciser comment les interventions à court terme contribuent au renforcement des systèmes à long terme, et comment planifier le recours à diverses sources de financement au fil du temps.

formation nutritionnelle, les plateformes d'alerte précoce, la modélisation des risques climatiques et les outils de surveillance pouvant servir de déclencheurs pour une action rapide.

5 Faire valoir l'importance de maintenir les budgets consacrés à la protection sociale et à la nutrition dans les dialogues politiques, et veiller à ce que ces enjeux soient pris en compte dans les cadres de gestion de la dette.

Mobiliser le dialogue politique bilatéral et multilatéral comme levier pour encourager le maintien, voire l'augmentation, des budgets nationaux alloués à la nutrition, même en période de compression budgétaire. S'assurer que, dans les négociations sur l'allègement et la restructuration de la dette, le Canada appuie le maintien des investissements essentiels en santé, en nutrition et en protection sociale.

6 Définir des objectifs clairs pour renforcer la localisation dans le financement de la nutrition.

Établir des objectifs de localisation pour les programmes de nutrition, notamment en définissant quel pourcentage du financement sera consacré aux organisations nationales, en simplifiant les exigences de conformité et en établissant des critères d'admissibilité pour les groupes dirigés par des femmes et les groupes communautaires. Enfin, aider les partenaires à adopter des mécanismes équitables de recouvrement des coûts et de partage des risques.

2 Renforcer la capacité des organisations à mobiliser différents types de financement.

De nombreux partenaires de mise en œuvre n'ont pas encore l'expertise financière nécessaire pour tirer parti des occasions qui dépassent le cadre des subventions traditionnelles. L'accompagnement d'institutions financières ou de spécialistes externes peut les aider à combler cette lacune. Le transfert de connaissances et les processus de conception collaborative permettent aux équi-

pes des programmes, du SÉRA et des finances de développer une compréhension commune de la budgétisation, de la gestion des risques et des nouveaux mécanismes de financement. Ainsi, les organisations peuvent réduire leur dépendance aux subventions et mobiliser avec confiance un vaste éventail de mécanismes de financement.

3 Cocréer des fonds communs et des solutions adaptées aux PME et accessibles aux acteurs locaux.

Collaborer avec les gouvernements, les bailleurs de fonds et les partenaires du secteur privé pour concevoir des fonds communs et des instruments financiers qui soutiennent les petites et moyennes entreprises qui produisent ou distribuent des aliments nutritifs ou enrichis. Veiller à ce que ces mécanismes soient adaptés aux besoins des entreprises locales dirigées par des femmes et des organisations communautaires.

4 Produire et diffuser des données sur les résultats concrets des mécanismes de financement.

Documenter les coûts, les avantages et les réalisations opérationnelles du financement mixte, des fonds communs, des modificateurs de crise, des

instruments d'emprunt et des mesures anticipées. Transmettre ces informations aux bailleurs de fonds et aux gouvernements pour orienter les décisions politiques et les investissements futurs.

5 Privilégier les consortiums et les plans de transition dirigés localement.

Veiller à ce que les stratégies de financement intègrent des plans clairs pour transférer progressivement le leadership, le pouvoir décisionnel et la gestion financière aux acteurs nationaux, notamment par un renforcement des capacités sur plusieurs années, un recouvrement équitable des coûts et un transfert graduel des responsabilités.

6 Faire valoir la nutrition comme un investissement stratégique dans le capital humain et la stabilité.

Faire du financement de la nutrition un levier pour atteindre de grands objectifs comme la croissance économique, l'éducation, la résilience climatique et la sécurité. Cela donne plus de poids aux arguments politiques en faveur d'un investissement durable dans la prévention et le renforcement des systèmes.

Actions prioritaires de la section 4 : Appuyer les initiatives locales en nutrition

La retraite a fait ressortir l'importance de la mobilisation commune des bailleurs de fonds, des organisations internationales et des acteurs locaux et nationaux pour que la localisation devienne une réalité. Pour y parvenir, il faudra rétablir la confiance, définir des cadres stratégiques clairs et veiller à ce que les règles de financement et de conformité permettent aux ALN de jouer un véritable rôle de direction. Les actions prioritaires présentées ci-dessous reprennent les idées et les messages les plus fréquemment exprimés durant les échanges.

Gouvernement du Canada

1 Favoriser la confiance et accroître la visibilité des ALN.

Le Canada peut contribuer à rétablir la confiance envers les ALN en mettant de l'avant des exemples concrets de leurs résultats, en commandant ou en diffusant des études de cas, et en créant des

espaces où les ALN peuvent présenter directement leur travail aux bailleurs de fonds. En augmentant la part des fonds versés directement à des ALN ayant fait leurs preuves, le Canada renforcerait la confiance des donateurs tout en manifestant son engagement envers la localisation.

2 Définir clairement les termes et fixer des objectifs de localisation mesurables.

Le Canada a l'occasion de montrer l'exemple en définissant des concepts clés, comme les ALN et la localisation, et en établissant des objectifs mesurables, assortis d'échéanciers, pour le financement direct et les modèles de partenariat. Ces définitions et ces cibles doivent être élaborées en collaboration avec des ALN reconnus afin de refléter les priorités et les perspectives locales.

3 Réformer les systèmes de conformité et l'accès aux fonds communs.

Le Canada doit plaider en faveur d'une réforme des fonds communs et des mécanismes de financement regroupant plusieurs bailleurs, afin d'en faciliter l'accès pour les ALN. Les cadres de conformité et de gestion des risques doivent être adaptés aux contextes locaux et comporter des exigences adaptées à la réalité et aux capacités des organisations locales afin de ne pas les exclure involontairement.

Partenaires de mise en œuvre

1 Faire valoir le leadership des ALN et renforcer la confiance à leur égard.

Les partenaires de mise en œuvre doivent donner l'exemple de partenariats équitables en mettant en valeur les réussites des ALN, en leur laissant toute la visibilité au besoin, et en répondant clairement aux préoccupations des bailleurs de fonds, qui continuent de leur accorder un financement direct limité. Une communication transparente sur le partage des risques et les résultats obtenus contribue à renforcer la confiance envers leur leadership.

2 Adopter des modèles de partenariat qui soutiennent le transfert de leadership à long terme.

Les plans de transition doivent être intégrés aux programmes dès la phase de conception, en précisant à quel moment et de quelle manière la direction, l'autorité budgétaire et les responsabilités techniques seront confiées aux ALN. Ces plans doivent être réalistes, suffisamment financés et élaborés conjointement.

3 Mettre en place des systèmes de conformité souples, favorables et adaptés au contexte.

Cela peut passer par la simplification des exigences en matière de reddition de comptes, l'adaptation

4 Assurer un suivi des progrès en matière de localisation.

Les cadres stratégiques du Canada pourraient intégrer des mécanismes clairs de reddition de comptes, incluant un suivi régulier des investissements en localisation, des modalités de financement utilisées et des progrès réalisés par rapport aux objectifs. Ces mécanismes doivent privilégier le transfert du leadership à long terme ainsi que la durabilité des initiatives.

5 Accroître le financement souple et centré sur les ALN.

Un soutien souple, notamment sous forme de financement de base ou institutionnel, permet aux ALN de conserver leur personnel, d'investir dans leurs systèmes et de s'ajuster aux réalités changeantes du terrain. En favorisant ce type de financement souple, on soutient concrètement leur capacité d'action et leur résilience.

des règles de conformité en fonction des organisations, ainsi que la mise en place de processus communs de gestion financière et d'audit.

4 Favoriser un renforcement complet des capacités.

Le renforcement des capacités ne devrait pas se limiter aux compétences techniques. Il doit aussi porter sur la gouvernance, les systèmes financiers, la protection, les infrastructures numériques et le développement des ressources humaines. Les partenaires de mise en œuvre devraient permettre aux ALN de s'autoévaluer et de cerner eux-mêmes leurs besoins, tout en favorisant des échanges de connaissances horizontaux plutôt que des formations descendantes.

5 Promouvoir le leadership des ALN dans les plateformes de coordination et de plaidoyer.

Les partenaires de mise en œuvre doivent faciliter, et non remplacer, la participation des ALN aux groupes de travail techniques, aux dialogues avec les bailleurs de fonds et aux plateformes nationales.